

S'initier à la TVA dans les opérations internationales

1 jour 7 heures

Programme de formation

Public visé

Chefs d'entreprise, assistants de direction, directeurs administratifs et financiers, responsables administratifs et financiers, aides-comptables, secrétaires comptables, comptables ayant les bases de la comptabilité générale et une expérience dans le déclaratif de la TVA.

Toute personne voulant s'initier à la TVA dans le cadre d'opérations internationales.

Pré-requis

Prérequis métiers :

- connaître et appliquer les fondamentaux de la comptabilité générale (gestion des opérations quotidiennes)
- appliquer le traitement et le déclaratif de la TVA

Objectifs pédagogiques

Comprendre et acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour gérer les opérations fiscales complexes liées à la TVA dans un contexte international

Description / Contenu

1 Reprendre les fondamentaux de base de la TVA

- Son champ d'application
- Les principes clés et les particularités de la TVA collectée et TVA déductible
- Les mentions obligatoires et particulières en facturation
- Le mécanisme du crédit de TVA et son utilisation
- La périodicité du versement

2 S'approprier la TVA dans les opérations internationales

- **Comprendre les principes généraux de la TVA intracommunautaire**
 - Définir son champ territorial d'application
 - dans le cadre d'acquisitions et livraisons de biens
 - dans le cadre de ventes de prestations de services
- **Identifier les différentes opérations portant sur les biens**
 - dont les opérations particulières telles que :
 - les achats en franchise
 - les exportations
 - les importations
- **Identifier les opérations portant sur les prestations de services**
- **Connaître les dispositifs d'autoliquidation de la TVA**

3 Appréhender, dans un contexte international, les obligations déclaratives des différentes opérations de biens et prestations de services

Modalités pédagogiques

Méthode active avec alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

Modalités d'évaluation et de suivi

Avant : diagnostic et auto-positionnement de pratiques sur les fondamentaux de la TVA internationale

Pendant : méthode active avec alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques et évaluation formative

Après : auto-positionnement de pratiques sur les fondamentaux de la TVA internationale et enquête de satisfaction